

27.3.2019

B8-0225/2019 }
B8-0227/2019 }
B8-0229/2019 } RC1/Am. 1

Amendement 1

Elena Valenciano

au nom du groupe S&D

Proposition de résolution commune

PPE, ECR, ALDE

Sur la situation d'urgence au Venezuela

Proposition de résolution commune

Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

A bis. considérant que l'Union européenne demeure convaincue qu'une solution politique pacifique et démocratique est la seule manière durable de sortir de la crise; que toute spéculation concernant une intervention militaire au Venezuela ou toute stratégie visant à débiter une telle intervention ne ferait que susciter des violences et conduire à une escalade dans le pays, tout en ayant des effets dévastateurs sur la région dans son ensemble;

Or. en

AM\1181099FR.docx

PE637.668v01-00 }
PE637.670v01-00 }
PE637.672v01-00 } RC1

27.3.2019

B8-0225/2019 }
B8-0227/2019 }
B8-0229/2019 } RC1/Am. 2

Amendement 2

Elena Valenciano

au nom du groupe S&D

Proposition de résolution commune

PPE, ECR, ALDE

Sur la situation d'urgence au Venezuela

Proposition de résolution commune

Paragraphe -1 (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

-1. rejette catégoriquement toute proposition et toute tentative de résoudre la crise par le recours à la violence ou à une intervention militaire; reste intimement convaincu qu'une solution pacifique, démocratique et inclusive est la seule manière viable de sortir de l'impasse politique actuelle et de la grave crise sociale et humanitaire qu'elle provoque;

Or. en

AM\1181099FR.docx

PE637.668v01-00 }
PE637.670v01-00 }
PE637.672v01-00 } RC1

27.3.2019

B8-0225/2019 }
B8-0227/2019 }
B8-0229/2019 } RC1/Am. 3

Amendement 3

Elena Valenciano

au nom du groupe S&D

Proposition de résolution commune

PPE, ECR, ALDE

Sur la situation d'urgence au Venezuela

Proposition de résolution commune

Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

E bis. considérant que le groupe de contact international est la seule initiative politique à avoir accès à l'ensemble des diverses parties prenantes au Venezuela, dans la région et au sein de la communauté internationale;

Or. en

AM\1181099FR.docx

PE637.668v01-00 }
PE637.670v01-00 }
PE637.672v01-00 } RC1

27.3.2019

B8-0225/2019 }
B8-0227/2019 }
B8-0229/2019 } RC1/Am. 4

Amendement 4

Elena Valenciano

au nom du groupe S&D

Proposition de résolution commune

PPE, ECR, ALDE

Sur la situation d'urgence au Venezuela

Proposition de résolution commune

Paragraphe 13

Proposition de résolution commune

13. *prend acte de la création du groupe de contact international, qu'il faut empêcher le régime illégal de Nicolás Maduro d'utiliser comme excuse pour retarder la résolution de la crise dans le but de se maintenir au pouvoir; constate l'absence de résultats concrets obtenus jusqu'à présent par ce groupe, qui devrait avoir pour objectifs principaux de créer les conditions nécessaires à la tenue d'élections présidentielles anticipées et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire pour répondre aux besoins urgents de la population vénézuélienne; demande au groupe de contact international de coopérer avec le groupe de Lima, chef de file au niveau régional; demande, dans ce cadre, au SEAE, en coopération avec le Parlement européen, de proposer ses compétences dans le domaine de l'assistance électorale;*

Amendement

13. *demande que le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) continue de travailler avec l'opposition, le gouvernement et les acteurs régionaux et internationaux, tels que le groupe de Lima, par l'intermédiaire du groupe de contact international en vue d'atteindre deux objectifs principaux: premièrement, soutenir l'acheminement de l'aide humanitaire au Venezuela conformément aux principes convenus au niveau international et, deuxièmement, parvenir, avec les principaux acteurs concernés, à une compréhension commune des facteurs qui permettront de parvenir à une solution pacifique à la crise et des possibilités pour le pays de trouver une solution pacifique et démocratique par la tenue de nouvelles élections présidentielles crédibles;*

Or. en

AM\1181099FR.docx

PE637.668v01-00 }
PE637.670v01-00 }
PE637.672v01-00 } RC1

27.3.2019

B8-0225/2019 }
B8-0227/2019 }
B8-0229/2019 } RC1/Am. 5

Amendement 5

Elena Valenciano

au nom du groupe S&D

Proposition de résolution commune

PPE, ECR, ALDE

Sur la situation d'urgence au Venezuela

Proposition de résolution commune

Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

E ter. considérant que le groupe de contact international travaille actuellement à la mise en place de corridors d'aide humanitaire, qui seraient placés sous l'égide de l'ONU afin de garantir l'acheminement de l'aide humanitaire par des organes spécialisés conformément aux principes internationaux et à une approche strictement fondée sur les besoins; que l'objectif est de sauvegarder et d'élargir l'espace humanitaire pour l'acheminement d'une aide neutre et impartiale aux populations qui en ont besoin et d'empêcher le gouvernement d'utiliser cette aide à ses propres fins;

Or. en

AM\1181099FR.docx

PE637.668v01-00 }
PE637.670v01-00 }
PE637.672v01-00 } RC1

27.3.2019

B8-0225/2019 }
B8-0227/2019 }
B8-0229/2019 } RC1/Am. 6

Amendement 6

Elena Valenciano

au nom du groupe S&D

Proposition de résolution commune

PPE, ECR, ALDE

Sur la situation d'urgence au Venezuela

Proposition de résolution commune

Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

3 bis. demande au SEAE de promouvoir activement la conclusion d'un accord sur le déploiement de l'aide humanitaire et de veiller à ce que ce processus soit mené sous l'égide des Nations unies, conformément aux principes convenus au niveau international; demande aux institutions de l'Union de tout mettre en œuvre pour faire en sorte que l'aide de l'Union parvienne à destination et condamne le refus du gouvernement vénézuélien de laisser entrer l'aide humanitaire sur le territoire, au mépris des besoins de la population;

Or. en

AM\1181099FR.docx

PE637.668v01-00 }
PE637.670v01-00 }
PE637.672v01-00 } RC1

27.3.2019

B8-0225/2019 }
B8-0227/2019 }
B8-0229/2019 } RC1/Am. 7

Amendement 7

Elena Valenciano

au nom du groupe S&D

Proposition de résolution commune

PPE, ECR, ALDE

Sur la situation d'urgence au Venezuela

Proposition de résolution commune

Paragraphe 15

Proposition de résolution commune

15. *souscrit pleinement à la demande du secrétaire général des Nations unies d'une enquête indépendante et exhaustive sur les signalements faisant état de victimes; rappelle l'engagement de l'Union en faveur d'un réel multilatéralisme, dans le cadre des Nations unies, afin d'éviter une catastrophe humanitaire aux conséquences plus graves; réitère son soutien plein et entier au rôle que joue la CPI dans la lutte contre l'impunité et dans les poursuites à l'encontre des auteurs de violences et d'atteintes aux droits de l'homme, et réaffirme tout son soutien à l'ouverture d'une enquête à l'issue des examens préliminaires des crimes commis par le régime illégal de Nicolás Maduro, dont certains constituent des crimes graves contre l'humanité;*

Amendement

15. *recommande que le SEAE ne ménage pas ses efforts pour obtenir le soutien le plus ferme possible des pays de la région ainsi que la participation active de l'ONU dans tous les domaines relatifs à l'aide humanitaire et aux accords politiques visant à résoudre la crise au Venezuela;*

Or. en

AM\1181099FR.docx

PE637.668v01-00 }
PE637.670v01-00 }
PE637.672v01-00 } RC1